

**Lieu de formation :**

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan  
38480 Pont de Beauvoisin  
Contact :  
04 76 37 21 20 ou  
formation-continue@lyceeduguiers.fr



**Référente handicap :**

Mme Pourcel Anne-Laure  
formation-continue@lyceeduguiers.fr

**DEBUT DES COURS :**  
Septembre 2021

Possibilité de restauration sur place  
et d'internat



**Une équipe pédagogique expérimentée :**  
Infirmière, éducatrice spécialisée, CESF,  
formateur PSC1 agréé.

**Horaires :**  
9h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00

**Effectif :** 12 minimum- 20 maximum

**Matériel nécessaire pour la formation :**  
livre PSE

**Conditions de réussite :**  
La motivation, l'assiduité en cours et  
l'investissement en stage sont les clés de  
la réussite pour le CAP AEPE

**Pré-requis**

- Etre titulaire d'un diplôme CAP/BEP ou plus (Bac)
- Etre majeur avant l'année de l'examen
- Entretien de motivation et réalisation d'un test d'auto positionnement
- Annexe 1 : plan de recrutement

**Métiers**

**Le titulaire du C.A.P AEPE peut exercer son activité professionnelle :**

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

**Objectifs pédagogiques**

A la fin de la formation, les apprenants seront capables de :

- Communiquer et travailler en équipe.
- Situer les limites de sa compétence et identifier les besoins de l'enfant
- Organiser un programme de travail et gérer un poste de travail
- Mettre en œuvre des techniques
  - D'entretien des locaux et des équipements ;
  - Relatives à la préparation et au service des collations et des repas ;
  - De soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant, de prévention et de sécurité (dont les premiers secours) ;
- Mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs, y compris l'aménagement des espaces de vie

**Durée et rythme de l'alternance**

- 9 mois de préparation à l'examen final de l'Education Nationale du CAP AEPE de septembre 2021 à mai 2022 dont 14 semaines de stages
- Dispenses des matières générales pour les titulaires diplôme CAP/BEP ou plus (Bac) / dispenses de certaines épreuves professionnelles selon diplômes et possibilité de validation du diplôme par module sous un délai de 5 ans (nous contacter pour plus de détails)
- Formation sur mesure suivant la demande

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage de par son savoir-faire et son savoir être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

## Programme de formation

La formation se décline en **3 unités professionnelles** organisées autour d'un **tronc commun** :

### **EP1 : accompagner le développement du jeune enfant (épreuve orale 25 mn coef 7)**

- **Compétence 1** : recueillir les informations : s'informer sur les éléments du contexte et de la situation à prendre en compte
- **Compétence 2** : adopter une posture professionnelle adaptée
- **Compétence 3** : mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- **Compétence 4** : mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- **Compétence 5** : réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- **Compétence 6** : appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
- **PSE** : Prévention santé et environnement (**épreuve écrite de 1h00 coef 1**)

### **EP2 : exercer son activité en accueil collectif (épreuve écrite 1h30 coef 4)**

- **Compétence 1** : établir une relation sécurisante avec l'enfant
- **Compétence 2** : coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- **Compétence 3** : assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- **Compétence 4** : assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

### **EP3 : exercer son activité en accueil individuel (épreuve écrite 1h30 + orale de 25 mn coef 4)**

- **Compétence 1** : organiser son travail
- **Compétence 2** : assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- **Compétence 3** : élaborer des repas

**Evaluation** : Evaluation finale mise en place par le Rectorat de Grenoble. Contrôle et évaluation des stages en cours d'année pour le livret scolaire.

**Durée et modalités de l'accompagnement** : variables suivant les diplômes obtenus (dispenses), possibilité de validation par module (EP1, EP2 et EP3) sous un délai de 5 ans – parcours complet de 9 mois soit 408h.

#### **Cout de la formation :**

- ✓ Financement particulier : 2 671,20€ € pour 9 mois soit 296,80 €/mois
- ✓ Financement entreprise/CPF : 5 111 € pour 9 mois soit 567,88 €/mois
- ✓ Apprentissage : financement OPCO employeur

**Indicateurs (2019)**  
**Taux de réussite : 100 %**  
**Taux de satisfaction : 100%**

#### **Pédagogiques et modalités d'organisation**

- Pédagogie orientée vers la réussite à l'examen et la préparation à l'entrée dans la vie active ou la poursuite d'études.
- Formation en alternance entre le centre de formation et le(s) lieu(x) de stage.
- Apprentissages pratiques en ateliers (plateau technique de puériculture, cuisine) alternant avec les apprentissages plus théoriques : face à face, vidéos, power point, jeux de rôle, témoignages ...
- Suivi en stage assuré par l'équipe pédagogique.
- Entraînements aux épreuves des examens pratiques, oraux et écrits.

#### **Validation :**

- CAP AEPE : diplôme de l'Education nationale en centre d'examen
- PSC1 : en centre de formation

#### **Poursuite d'études et débouchés:**

- Poursuite d'études : formation d'auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, assistante maternelle, DEAES, Aide-soignant, BAC pro SAPAT.
- Le titulaire du CAP AEPE peut devenir ATSEM, auxiliaire petite enfance, agent d'animation ou assistant maternel.